ville & aménagement durable

(R)éveillons nos pratiques

Frise des temps de l'aménagement pour une gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)

graie PÔLE EAU & TERRITOIRES
Recherche • Animation • Diffusion

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · République Française · ASERM · L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEDER · Union européenne
Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Notes :

AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
AMU = Assistance à Maîtrise d'Usage
CCTP = Cahier des Clauses Techniques et Particulières
DOE = Dossier des Ouvrages Exécutés
MOA = Maîtrise d'Ouvrage
MOE = Maître d'OEuvre
OAP = Orientation d'Aménagement et de Programmation
OPC = Ordonnancement, Pilotage et Coordination
PLU = Plan Local d'Urbanisme

STRATÉGIE & VISION

Planification territoriale et vision globale du projet

1 — Élaboration d'une doctrine territoriale

Basée sur un diagnostic fonctionnelle de l'ensemble du territoire prenant en compte le changement climatique

OBJECTIFS

Fixer un objectif de départ quantifié
Intégrer les autres sujets (biodiversité, santé...) autour d'une vision globale à l'échelle du bassin versant

MENÉ PAR
Les collectivités
Élus et services techniques

2 — Transmission de la doctrine

Mobilisation et persuasion à l'échelle du territoire

OBJECTIFS

Accompagner le changement d'échelle entre la planification et l'aménagement
Accompagner les acteurs de l'aménagement (MOA & MOE)
Identifier des relais sur les enjeux de résilience et eaux pluviales

MENÉ PAR
Cellule référente (EP/Résilience) d'élus & services
Vers les aménageurs et les bureaux d'études

3 — Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Assurer une veille sur l'ensemble des étapes du projet

OBJECTIFS

Sensibiliser l'ensemble des acteurs
Garantir la GIEP et la résilience sur les différentes étapes
Briser les silos d'acteurs

MENÉ PAR
AMO pluridisciplinaire + référent collectivité
Mobilisation de tous les acteurs intervenants à l'échelle du projet

RECOMMANDATIONS

- **Restitution territorialisée facilement accessible à tous**
- **Zonage EP portant la doctrine dans les projets du territoire**
- **Des OAP spécifiques au sein du PLU**
- **Définir les enjeux du site, pas uniquement en s'appuyant sur les documents de planification**
- **Pluridisciplinarité avec un trinôme eau - sol - végétal**
- **Continuité dans le projet**
- **Un budget dédié avec une commande spécifique**

CRÉATION

Dossier de création de la zone d'aménagement : études, plan, programme

1 — Cahier des charges de la MOA

Clarification des exigences du MOA en matière de gestion à la source

OBJECTIFS

Exiger des objectifs précis de gestion intégrée des eaux pluviales

MENÉ PAR
Les services techniques
ou AMO composés d'experts

2 — Plan de financement

Pour l'ensemble de la durée du projet avec une attention particulière pour les subventions disponibles

OBJECTIFS

Maîtriser les coûts
Systématiser la recherche des subventions disponibles
Intégrer les coûts de renouvellement

MENÉ PAR
MOA (collectivités)
Appuyé par l'Agence de l'eau, la région et le département

3 — Programmation de l'opération

Une feuille de route pour atteindre les objectifs en termes de gestion à la source

OBJECTIFS

Préciser les objectifs de gestion des EP
Définir les indicateurs
Évaluer les potentialités des usages et de gestion
Fixer les objectifs quantitatifs (mm, occurrences..)

MENÉ PAR
MOA
Accompagné par des experts : hydraulique, urba, architectes, géotechniques, paysagistes, GIEP

RECOMMANDATIONS

- **Se garder un temps de réflexion pour la rédaction du cahier des charges**
- **Favoriser la communication et la concertation entre les services**
- **Bien prendre en compte le coût global ainsi que le coût hérité**
- **Conventionnement entre l'ensemble des services et collectivités (répartition des subventions et déclinaisons des budgets spécifiques)**
- **Anticiper la transversalité**
- **Prévoir un plan B : des options de convergences, des alternatives**

RÉALISATION

Choix des équipes de conception, travaux et livraison

1 — Définition de l'usage final

Dans le cadre d'une gestion globale du projet

OBJECTIFS

Définir les futurs usages, usagers et gestionnaires
Anticiper les contraintes et la gestion du projet en incluant la GIEP
Estimer et répartir les coûts ainsi que les bénéfices

MENÉ PAR
AMU Assistance à maîtrise d'usage
Un tiers acteur qui fait le lien entre les usagers, les futurs gestionnaires, MOE et MOA

2 — CCTP

Dimension technique du marché et application du projet validé

OBJECTIFS

Cadrer précisément le marché (notamment sur les ouvrages EP)
Garantir la réalisation exacte de la demande par l'entreprise

MENÉ PAR
MOE
Echanges entre les services techniques et la MOE

3 — Suivi de chantier

Nécessaire adaptation aux contraintes liées notamment aux SFN et pouvoir modifier sans surcoût

OBJECTIFS

Pérenniser le dimensionnement élaboré par le BE
Optimiser les échanges lors de la réalisation du chantier
Assurer l'adaptabilité et l'aménagement agile en fonction des territoires

MENÉ PAR
MOE
Les entreprises, un contrôleur technique (indépendant), MOA, futur gestionnaire ... OPC : coordination des acteurs

4 — Livraison & réception

Partage des informations sur qu'est-ce qui a été réalisé et comment cela fonctionne

OBJECTIFS

Transmettre la connaissance de ce qui a été fait (DOE)
Contrôler la qualité de la livraison
Vérifier qu'il n'y a pas de colmatage
Identifier qui va gérer les ouvrages

MENÉ PAR
MOA & MOE
Dans la continuité du suivi de chantier

RECOMMANDATIONS

- **Anticiper la livraison en amont**
- **Le MOE doit simplifier la gestion post-réalisation**
- **Bien penser à la diminution des coûts**
- **Préciser exactement les caractéristiques des ouvrages (matériaux, volume, densité, végétaux, pente ...)**
- **REX : créer un cahier de recommandations à la suite**
- **Souligner que certains ouvrages peuvent être mixtes**
- **Avoir un CCTP souple, modifiable sans surcoût**
- **Prévoir et anticiper les contrôles inscrits en amont**
- **Inclure la notion de suivi écologique**
- **Viser le bon respect des dimensionnements techniques**
- **Remise des ouvrages en présentiel**
- **Formaliser un document de gestion pour garantir la bonne exploitation**

EXPLOITATION & RÉHABILITATION

L'ensemble de la durée de vie du projet jusqu'à sa nouvelle vie

1 — Convention et charte interservices

Pour une exploitation éclairée des projets EP / Résilients

OBJECTIFS

Assurer la durabilité du projet sur le long terme
Répartir les tâches, responsabilités et financements
Maintenir la qualité de service

MENÉ PAR
Gestionnaire
Entre les copropriétés, collectivités et entreprises

2 — Appropriation du projet

Par les citoyens, les usagers et les acteurs

OBJECTIFS

Favoriser l'acceptabilité projet
Sensibiliser et éduquer sur les opportunités du projet
Garantir une mémoire de l'ouvrage

MENÉ PAR
Gestionnaire
À partir des exploitants, MOA, agence de l'eau, service com
Vers les citoyens, associations de quartier, écoles et enfants

3 — REX et suivi d'évaluation

Vers une meilleure gestion patrimoniale des ouvrages

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les capacités de l'ouvrage à répondre aux objectifs
Comparer les coûts d'exploitation estimés et réels
Évaluer la nécessité d'adaptation du projet

MENÉ PAR
MOA
MOA pilote le suivi et le gestionnaire fait remonter les infos
Suivi par des écologues et sociologues

RECOMMANDATIONS

- **Respect du DOE**
- **Fournier un cahier de vie**
- **Provision pour remise en état et renouvellement**
- **Archivage et suivi des documents sur opérations**
- **Anticiper la communication dès la création du projet**
- **Capitaliser pour les futurs projets**
- **Suivi des indicateurs sur le long terme**
- **Une assistance à maîtrise d'usage**